



## **Concertation Réforme du Premier Cycle Universitaire**

La Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation a lancé début juillet une concertation sur la réforme du premier cycle universitaire et sur l'orientation et l'affectation des bacheliers.

La PEEP a accueilli très favorablement la mise en place d'une concertation sur l'affectation des étudiants dans l'enseignement supérieur.  
La PEEP regrette que l'afflux prévisible de bacheliers n'ait pas été anticipé par les précédents responsables.

La PEEP se félicite de l'engagement de la Ministre concernant l'abandon de la pratique du tirage au sort, sélection la plus absurde qu'il soit, dès cette année.

En outre, les parents de la PEEP ne peuvent se résoudre au fait que chaque année tant d'étudiants abandonnent leurs études universitaires sans diplôme. Cela touche plus particulièrement les jeunes les moins favorisés, pour qui, l'échec en première année est souvent la fin des études supérieures.

Le projet professionnel de l'étudiant et ses capacités doivent être des axes majeurs de toute procédure d'affectation et de sélection.

Début septembre ont été mis en place onze groupes de travail répartis en cinq chapitres (liste des groupes en fin de document).

La PEEP, en tant qu'association de parents d'élèves et d'étudiants, est la seule association de parents à participer à chacun des groupes.

Concernant la question des prérequis, la PEEP défend la mise en place de prérequis informatifs. Chaque étudiant doit être informé avant son inscription du contenu exact des enseignements de la formation qu'il envisage, des talents requis pour y réussir.

La PEEP contribuera de façon écrite à la concertation, ses propositions s'organisent autour de quatre axes :

- 1- Une orientation réfléchie
- 2- Un parcours APB rénové
- 3- Une première année de licence guidée
- 4- Une amélioration des conditions de vie étudiantes

## **Calendrier**

Les propositions des groupes de travail seront remises à la Ministre le 19 octobre, le gouvernement prendra ensuite ses décisions.

Seul engagement pris par la Ministre, le tirage au sort sera abandonné pour la prochaine session APB.

Le nouveau système devrait être présenté d'ici décembre.

Cette concertation sera suivie par une concertation sur la réforme du Baccalauréat qui devrait entrer en vigueur à l'horizon 2021.

## *Liste des Groupes de Travail*

### *Chapitre 1 : Accès à l'enseignement supérieur*

*GT1 : Information et orientation au lycée*

*GT2 : Accès au premier cycle de l'enseignement supérieur (mise ne place d'un nouveau système d'affectation, réflexion sur d'éventuels prérequis...)*

### *Chapitre 2 : Ingénierie de l'offre de formation*

*GT3 : Rythmes de formation en licence (possibilité de licence en 2,3 ou 4 ans, accompagnement...)*

*GT4 : Des formations pour tous les publics (réflexion sur l'accueil des Bac Pro et Techno)*

*GT5 : Diversification et renforcement de la professionnalisation en licence (assouplissement des voies de professionnalisation, alternance...)*

*GT6 : La formation tout au long de la vie*

### *Chapitre 3 : Renouvellement des pédagogies*

*GT7 : La pédagogie au service de la réussite de l'étudiant*

### *Chapitre 4 : La vie étudiante*

*GT8 : La vie étudiante au service de la réussite de l'étudiant*

### *Chapitre 5 : les filières spécifiques*

*GT9 : L'accès aux études de santé*

*GT10 : Les STAPS*

*GT11 : La Psycho*